

Image not found or type unknown



malveillance sur vente de voiture

Par **dom61**, le **10/03/2009** à **14:52**

bonjour,

j'ai acheté une rover à un particulier le 29 janvier 2008, suite à une grosse fuite, j'ai amené ma voiture au garage hier, qui me dit que la personne qui l'avait vendu a "chuinté" le système de climatisation et l'aiguille de refroidissement moteur ce qui fait que je ne peux pas voir que ma voiture chauffe, mais très concrètement, cela bouillonne fort dans le vase d'expansion au risque de le faire exploser, financièrement je ne peux pas payer un expert automobile afin qu'il atteste ce que le garage m'a dit, ai-je quand même moyen de me retourner vers mon vendeur pour dol, et me faire rembourser ma voiture, je l'ai payé 2000 euros et maintenant elle est immobilisée

Merci pour vos réponses